

UNION DES SERVICES D'EAU DU SUD DE L' AISNE

4, bis avenue Gustave Eiffel- 02400 CHATEAU-THIERRY

Secrétariat : Tél : 03.23.71.02.80 - Fax : 03.23.71.56.31

—oOo—

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-deux, le 24 mai à 18 H 00, les membres du Comité Syndical de l'Union des Services d'Eau du Sud de l'Aisne, dûment convoqués, se sont réunis Salle du Conseil à Château-Thierry, sous la Présidence de Monsieur Hugues DAZARD.

Membres en exercice : 65 titulaires - 36 suppléants	Résultat du vote :
Délégués présents : 35 délégués (33 titulaires – 2 suppléants)	Voix Pour : 35
Dont membres votants à voix délibérative : 35 délégués	Voix Contre : 0
Date de convocation du Comité Syndical : 16 Mai 2022	Abstention : 0

Membres présents:

Titulaires : Mr Arnefaux Alain, Mr Bandry Didier, Mme Belleville Catherine, Mr Cantot Dominique, Mr Carion Denis, Mr Dazard Hugues, Mr Der Sarkissian Jean-Pierre, Mme Devron Francine, Mr Dobski Philippe, Mr Doucet Jean-Marie, Mr Foulon Didier, Mr Frex Dominique, Mme Hernandez Maryse, Mr Juillet Jean-Etienne, Mr Lloancy David, Mr Loyaux Emmanuel, Mr Magnier Jean-Luc, Mr Marchal Philippe, Mr Mathis Michel, Mr Pantoux Jean-Luc, Mr Peugniez Michaël, Mme Picard Florence, Mr Pittana Stéphane, Mr Pitton-Terrien Michel, Mr Polin Jean-Pierre, Mme Richard Catherine, Mr Robin Claude, Mme Romelot Martine, Mr Saroul Daniel, Mme Stofferis Régine, Mr Tatin Christian, Mme Triconnet Nelly, Mr Zatwarnicki Jean-Michel.

Suppléants votants : Mr Calis Gérard pour Mr Bandry Jean-Pierre, Mr Quenardel Alexandre pour Mr Gebka Jacques.

Membres absents excusés : Mr Alexandre David, Mr Bruneaux Henri, Mr Conversat Jean-Claude, Mr Eugène Sébastien, Mr Malezé Patrick, Mme Pauly Brigitte, Mr Verhulst Eric.

Membres absents: Mr Atzéni Frédéric, Mr Bahu Nicolas, Mr Burel Régis, Mr Blavet Gérard, Mr Branquard André, Mr Charbonnier Patrick, Mr Davin Benoit, Mr Duclos Dominique, Mr Durthaler Jacques, Mr Fraeyman Fabien, Mme Gleize Séverine, Mr Haÿ Etienne, Mr Hoerter Michel, Mr Hourdry Mathieu, Mr Hubier Maxime, Mr Jacquin Claude, Mr Lavoix Olivier, Mr Leveque Yves, Mme Malet Madeleine, Mr Mangin Eric, Mr Moysse Dominique, Mr Simon André, Mr Vérot Vincent.

Est nommé secrétaire de séance : Mr Bandry Didier

Objet : Renouvellement des contrats d'assurance de l'USESA : lancement de la consultation	N° 20220505
------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code des Assurances,

Attendu que la procédure de renouvellement des contrats d'assurance de l'USESA doit être relancée,

Attendu que pour l'assister dans cette mission, l'USESA a confié au bureau ARIMA Consultants Associés le 03 Janvier 2022, une mission d'assistance à la mise en concurrence des contrats d'assurance du syndicat,

Le Président propose de lancer la procédure de renouvellement des contrats d'assurance couvrant les risques auxquels la collectivité est exposée, relevant des domaines suivants :

⇒ assurance des dommages aux biens – assurance des responsabilités – assurances risques informatiques et équipements - assurance des véhicules et auto mission – assurance de la protection juridique de la collectivité – assurance protection des agents et des élus – assurance des prestations statutaires.

Le Comité syndical, entendu l'exposé du Président,

- Vu l'avis favorable donné par le bureau en réunion du 10 mai 2022,

- **DECIDE**, après en avoir délibéré :

- DE METTRE EN ŒUVRE la procédure pour le renouvellement des contrats d'assurance du syndicat,

- D'AUTORISER le Président à lancer la mise en concurrence par voie de procédure adaptée en application du Code de la Commande Publique,

- D'AUTORISER le Président à signer toutes les pièces afférentes à la présente décision.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits,

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Hugues DAZARD

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

002-250202371-20220524-20220505-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet: 25/05/2022

